

Rapport du Président

Séance publique
du vendredi 14 mars 2025
N° CD-2025-2-8-8
N° applicatif 11860

8^{ème} Commission

Commission Efficacité et sobriété financière

Direction

Direction des services de l'Assemblée

Service consulté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE DU 10 FÉVRIER 2025.

Résumé : Le présent rapport a pour objet l'approbation par l'Assemblée du procès-verbal de la réunion publique du Conseil du lundi 10 février 2025 présenté sous forme de transcription in extenso.

Le présent rapport a pour objet l'approbation par l'Assemblée du procès-verbal de la réunion publique du Conseil du lundi 10 février 2025 présenté sous forme de transcription in extenso.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

.